

DECLARATION FINALE de la PRESIDENCE de MEDENER

4^{ème} conférence internationale de MEDENER

“Accélération de la Transition Energétique en Méditerranée: Vers un nouveau mix énergétique durable ”

Alger, 25 mai 2016

Lors de la 4^{ème} conférence internationale de MEDENER, la Présidence a réaffirmé la volonté de l'association de participer aux actions de la plateforme euro-méditerranéenne sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (PEREE), en collaboration avec tous les acteurs et partenaires intéressés par ce projet.

La conférence fut l'occasion d'examiner en détail les différentes thématiques, notamment les moyens d'accélérer la mise en œuvre de la transition énergétique en Méditerranée, et de débattre du rôle complémentaire du gaz naturel dans le contexte d'une amélioration importante de l'efficacité énergétique et d'un large déploiement des énergies renouvelables.

Les participants à la conférence,

- Confirmant la déclaration finale de la Présidence de l'Union européenne par l'Italie lors de la conférence de haut niveau à Rome, le 19 novembre 2014, qui a souligné l'importance de la coopération énergétique régionale pour garantir une énergie sûre, accessible et durable, fondement de la stabilité et de la prospérité dans la région de la Méditerranée ;
- Rappelant la déclaration finale de la Présidence de MEDENER à Naples, le 10 avril 2015, qui reconnaît la qualité de l'expertise de MEDENER et des agences nationales de l'énergie qui portent les politiques publiques de la transition énergétique et le besoin d'actions concrètes et d'une plateforme régionale opérationnelle ;
- Soulignant l'importance de visions à l'horizon 2040 fondées sur des scénarii de transition énergétique qui identifient les enjeux majeurs et le besoin de plans d'actions concrets et ambitieux pour atteindre les objectifs de 27 % d'énergies renouvelables dans le mix énergétique, de 30 % d'amélioration de l'efficacité énergétique et d'une réduction de 38 % des émissions de GES par rapport à 2013 ;

- Rappelant l'accord obtenu lors de la 21^{ème} de la conférence des Parties à Paris, du 30 novembre au 11 décembre 2015, en particulier de son article 10.2 qui note l'importance de la technologie pour la mise en œuvre de mesures d'atténuation et d'adaptation au climat, et reconnaît que les efforts de déploiement et de diffusion des technologies existantes, doit renforcer la coopération en matière de développement et de transfert technologique;
 - Tenant pleinement compte des besoins spécifiques et des contextes particuliers des pays de la région Méditerranée, notamment en ce qui concerne le secteur énergétique ;
-
- ❖ Reconnaissent le besoin urgent d'une accélération des politiques d'efficacité énergétique et de promotion des sources d'énergies renouvelables dans le mix énergétique des pays méditerranéens afin d'accélérer le processus de transition énergétique dans la Région ;
 - ❖ Notent le rôle des collectivités locales dans la voie de la transition énergétique, reconnu par la « Convention des Maires », et de leur étroite coopération avec les Agences de l'énergie pour répondre à leurs besoins concrets d'appuis stratégiques et techniques, d'expertises et d'échanges de bonnes pratiques au niveau régional ;
 - ❖ Soulignent l'urgence d'accélérer le lancement officiel de la plateforme euro-méditerranéenne sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique et encouragent le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée à réunir un groupe d'experts de l'énergie qui assurera l'harmonisation et la coordination de l'action des trois plateformes thématiques ;
 - ❖ Invitent les pays membres du processus de l'Union pour la Méditerranée, à soutenir l'élaboration de plans d'actions pour chacune des trois plateformes thématiques, en vue d'identifier des actions concrètes de partenariats, et le suivi de leur mise en œuvre ;
 - ❖ Soulignent le besoin d'une coordination accrue des projets d'assistance technique régionaux pour capitaliser les résultats et favoriser les transferts de compétences, la diffusion des bonnes pratiques et créer l'environnement favorable à la croissance des investissements dans la transition énergétique ;
 - ❖ Insistent sur le rôle des contributions nationales à la COP21 pour réaliser les objectifs de transition énergétique dont la mise en œuvre doit être réaffirmée à la COP22 ;
 - ❖ Remercient le Gouvernement d'Algérie et l'Agence algérienne, APRUE, pour la parfaite organisation de la conférence et son accueil chaleureux.

###